



STAGE « DE SENSIBILISATION ET DE RECUPERATION DE POINTS

Arrêté N° 2012348-0007 DU 20/12/2022

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner à :

ADEPEC 12, CFCNA, Parc d'Activités d'Arsac 12850 SAINTE - RADEGONDE

Nom Prénoms

Date de Naissance /..... /..... Ville N° Département.....

.....
Adresse :

Téléphone : Permis de conduire NEPH N°

Tel .Portable : Délivré le / /.....

Email : Département N°

Nombre de points restants

Avez-vous participé à un stage si oui à qu'elle date

**Je m'inscris au stage qui aura lieu au C.F.C.N. A Parc d'Activités d'Arsac
55 Allée Emile Arnal 12850 Sainte Radegonde- Onet le Chateau**

Les Vendredi /... et Samedi /..... /2023

de 8h15 à 12h30 et de 13h45 à 16h45

Horaires à respecter scrupuleusement sous peine de non acceptation au stage

PIECES A JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- Photocopie recto verso de votre permis de conduire et carte d'identité ou passeport
- Permis probatoire (Cas N° 2) fournir obligatoirement Lettre 48N
- Votre règlement de 280 € à l'ordre d'ADEPEC 12 pour valider votre inscription (2,3 ou 4 chèques) par virement bancaire ou espèces
- 1 Enveloppe timbrée

TRES IMPORTANT

Il vous appartient de vérifier (avec votre code d'accès) quel est votre solde de points actuel.

En cas de désistement ou d'absence, non signalé 7 jours avant le début du stage, ou en cas de renseignements inexacts, le prix de la formation reste dû.

Je suis informé(e) de la nécessité, pour pouvoir récupérer effectivement des points à la suite du stage, de :

- ne pas avoir suivi de stage analogue moins de 1 an avant la date du stage.
- avoir effectivement perdu des points à la date du stage et que votre titre soit valide

Je sais également que ce stage permet de récupérer 4 points au maximum.

Je soussigné(e) Mr ou Mme déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature

(Obligatoire)